

CONVENTION CDC-AMALLIA

Dernière mise à jour : 01-10-2014

Convention pluriannuelle entre la Caisse des Dépôts et Amallia.

Le groupe Caisse des Dépôts a signé la semaine dernière, lors du congrès de l'Union Sociale pour l'habitat, une convention pluriannuelle de partenariat d'un montant de 235 millions d'euros.

Un protocole de partenariat portant sur le financement sur fonds d'épargne du développement du groupe Amallia a été signé la semaine dernière lors du congrès de l'Union Sociale pour l'habitat par Odile Renaud-Basso, directrice générale adjointe du groupe Caisse des Dépôts et directrice des fonds d'épargne, et Pascal Parent, directeur général du groupe Amallia.

Une autre convention pluriannuelle de partenariat d'un montant de 235 millions d'euros a à cette occasion été signée par Patrick François, directeur régional Rhône-Alpes de la Caisse des Dépôts, et Patrice Tillet, directeur général d'Alliade Habitat, la première Entreprise sociale pour l'habitat du groupe Amallia.

« La Caisse des Dépôts entend être partenaire du groupe Amallia dans son développement et mettre en place de nouveaux dispositifs de financement pour répondre aux attentes de ses clients, en termes de souplesse et de rapidité des engagements, grâce à une approche globale du groupe Amallia dans ses dimensions nationale et régionale. Accompagner les ESH du groupe Amallia dans leurs opérations de construction et de réhabilitation de logement social. Ce protocole sera décliné en conventions pluriannuelles de partenariat avec chacune des ESH du groupe Amallia qui pourront optimiser les caractéristiques financières et l'offre de prêts la mieux adaptée à leurs besoins » a précisé Amallia dans un communiqué.

Financer plus de 13.000 opérations

Une première convention pluriannuelle de partenariat avec Alliade Habitat, ESH du groupe Amallian, doit permettre de financer pour la période 2014-2016 plus de 13.000 opérations de logement social (constructions et réhabilitations) essentiellement en région Rhône-Alpes et en particulier dans la grande métropole lyonnaise, pour un montant total prévisionnel de 557 millions d'euros.

Alliade Habitat, prévoit la construction et l'acquisition de 2 540 nouveaux logements et foyers, pour un montant de 385 millions d'euros, et la réhabilitation de 10.503 logements pour un montant de 172 millions d'euros.